

ils ont droit et fera accepter plus facilement les conseils qu'ils auront à donner.

Nous avons constaté avec bonheur que la plus grande partie des cercles agricoles sont dirigés par des prêtres; Nous en avons conclu que les sentiments que nous exprimons aujourd'hui sont partagés par la masse du clergé, et nous trouvons dans ce fait une grande consolation et comme un gage de prospérité future pour nos paroisses.

L'œuvre de la colonisation, dont Nous vous avons déjà entretenus bien des fois, est la compagne toute naturelle de celle de l'agriculture. Le prêtre a toujours suivi de près le colon au bord de la forêt, quand il n'a pas été son compagnon de tous les instants. Nous lui accordons toute notre sollicitude comme par le passé et à même les ressources que le *bon vouloir des fidèles mettra à notre disposition* en conformité des présentes. Nous nous réservons le privilège de faire la part de la colonisation.

La prospérité des campagnes fait celle des villes, les cultivateurs étant les pères nourriciers de tous. Que les paroisses des villes comme celles des campagnes nous aident donc pour le succès de la cause commune. Pour que les missionnaires agricoles réussissent, il faut des ressources pécuniaires; nous nous ferons tous un titre de gloire de leur en procurer abondamment.

A ces causes et le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous réglons ce qui suit:

1° L'œuvre des missionnaires agricoles est fondée par toute la province civile de Québec.

2° Dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office divin il sera fait chaque année une quête qui sera appelée "Quête de l'œuvre des missionnaires agricoles et de la colonisation", et dont le produit sera remis à l'évêque du diocèse;

3° Cette quête prendra la place de la quête de la colonisation dans les diocèses où cette dernière s'est faite jusqu'à présent.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos diocèses respectifs, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous le jour de l'Épiphanie de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

E.-A. CARD, TASCHEREAU, Arch. de Québec.

† EDOUARD-CHS, Archev. de Montréal.

† J.-THOMAS, Archev. d'Ottawa.

† L.-N., Archev. de Cyrène, Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau.

† L.-F., Ev. de Trois-Rivières.

† L.-Z., Ev. de Saint-Hyacinthe.

† N.-ZÉPHIRIN, Vic. Apost. de Pontiac.

† ELPHEGE, Ev. de Nicolet.

† ANDRÉ-ALBERT, Ev. de St-Germain de Rimouski.

† MICHEL-THOMAS, Ev. de Chicoutimi.

† JOSEPH-MÉDARD, Ev. de Valleyfield.

† PAUL, Ev. de Sherbrooke.

Par mandement de Son Eminence et de Nos Seigneurs,

B.-PH. GARNEAU, Ptre,

Secrétaire de l'Archevêché de Québec.

Les cercles agricoles

L'hiver est la saison des loisirs pour le cultivateur, par conséquent le temps qui lui est le plus convenable pour se préoccuper de tout ce qui peut améliorer l'agriculture, en faire ressortir ce qu'il y a d'avantageux quand on sait en tirer bon parti.

La saison d'hiver doit être le temps choisi par les cercles agricoles pour les réunions plus fréquentes de leurs membres. Dans ces réunions les cultivateurs peuvent profiter du moment où ils sont nombreux pour voir, étudier et observer tout ce qui pourra être soumis à leur attention; pour s'interroger mutuellement sur les procédés de culture de chacun, leurs méthodes, leurs essais, leurs récoltes de même que leurs mécomptes. Ce doit être aussi l'occasion d'un enseignement mutuel.

Les cultivateurs réunis ensemble, pourraient se faire part, les uns les autres, de ce qu'ils ont éprouvé de bien ou de mal, pendant l'année terminée. Si d'abondantes récoltes contribuent à réjouir le cœur du cultivateur, le malheur, les épreuves, renferment des enseignements dont il doit profiter, en faisant retour, par d'utiles réflexions, sur un passé qui ne saurait être sans reproche.

Par ce retour sur le passé, dans une réunion même des membres du cercle agricole, chacun y trouvera le sentiment de la véritable fraternité, d'une émulation fructueuse à vouloir s'entraider les uns les autres; il y aura ainsi plus d'union, plus d'affection, plus de dispositions à se rendre mutuellement secours. C'est ainsi que la vraie charité, la véritable bienfaisance, dictera à chacun des membres du cercle agricole les moyens de s'aider le plus efficacement possible. De cette façon, les intérêts de tous les membres du cercle agricole s'identifieront ensemble, et il se formera entre eux une